

Loyola High School et le cours Éthique et culture religieuse : un jugement qui inquiète

Anjou, le mardi 22 juin 2010. En permettant au Loyola High School d'offrir le cours Éthique et culture religieuse (ECR) dans une perspective confessionnelle catholique, le juge Dugré semble ignorer la posture professionnelle exigée par ce cours.

Dès les premières pages du programme, il est clairement indiqué que : « *Puisque ces disciplines renvoient à des dynamiques personnelles et familiales complexes et parfois délicates, un devoir supplémentaire de réserve et de respect s'impose au personnel enseignant, qui ne doit pas faire valoir ses croyances ni ses points de vue.* ¹ »

À la lumière de ce jugement, il semble que cette disposition ne s'appliquera plus aux enseignants en ECR de ce collège qui pourront désormais présenter les autres traditions religieuses non plus à partir d'éléments factuels mais à partir d'une croyance particulière.

Les enseignants membres de l'Association québécoise en éthique et culture religieuse (AQÉCR) considèrent que cette posture est indissociable du programme ECR et estiment ainsi que le programme « local » proposé par Loyola ne peut être jugé équivalent au programme ministériel.

L'AQÉCR craint d'ailleurs que d'autres écoles à vocation religieuse, de confessions diverses, y voient là la légitimité de promouvoir, à l'intérieur du cours ECR, des valeurs et des croyances particulières sans prendre en compte la diversité québécoise.

L'école ayant la mission non seulement d'instruire et de qualifier, mais aussi de socialiser, il nous est permis de croire que ce jugement est susceptible de causer des préjudices plus graves que ceux qu'il voulait éviter.

L'AQÉCR propose plutôt aux écoles qui voudraient inclure un cours de religion confessionnelle à leur cursus, de se prévaloir de la possibilité d'offrir (comme le font d'autres collèges privés, sans avoir renié leur mission) un enseignement religieux en troisième secondaire (année non touchée par ECR), en option se rajoutant au curriculum de base ou encore en parascolaire.

L'AQÉCR en profite également pour rappeler que le programme ECR porte déjà un regard privilégié sur le patrimoine religieux du Québec et que l'importance historique et culturelle du catholicisme et du protestantisme y est particulièrement soulignée.

Source : Association québécoise en éthique et culture religieuse
www.aqecr.com

Renseignements :
Sylvain Fournier, président
presidence@aqecr.com
514.436.9239

¹ Programme de formation de l'école québécoise, secondaire, Domaine du développement de la personne, Éthique et culture religieuse, page A5.